

PRIX DE L'ABONNEMENT

Édition Bi-Hebdomadaire
De six (Payable d'avance) \$1.00
Six mois 0.50
Édition Hebdomadaire
De six (Payable d'avance) \$0.50
Six mois 0.25

REDIGÉ EN COLLABORATION.

17 ÈME ANNÉE

LE SORELOIS.

LE SORELOIS, MARDI, 23 AVRIL 1895

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne) 15 cts
Chaque insertion subséquente 8 cts
Avis de naissance, mariage ou décès 25 cts

Prix réduits pour annonces à long terme, avis
religieux, etc., etc.
J. A. CHENEVERT, Directeur-Gérant.

No 9

Notice nécrologique de M. l'abbé
Pierre Deguire de la Compagnie
de St-Sulpice, Directeur
du collège, curé de St-Jacques
et Notre-Dame, décédé
à Montréal le 27 février 1895
dans sa 63ème année.

Vie de M. l'abbé Deguire

Le Seigneur notre Dieu, dont
la main toute-puissante, accorde
ou reprend ses dons selon les
intérêts de sa plus grande gloire,
nous avait donné un gage signifié
de sa faveur en la personne
d'un prêtre dévoué, d'un père,
d'un apôtre qui a fait les délices
de la jeunesse, de toutes les com-
munautés dont il a été le pas-
teur, des paroissiens dont il a été
le curé, de sa communauté et de
tous ceux qui eurent le bonheur
de le connaître.

Mais ce prêtre si bien doué, ce
caré si tendrement aimé, fut com-
me l'un de ces astres lumineux
qui paraissent d'abord sur l'horizon;
à peine le regard a-t-il pu
commencer à se reposer sur eux
avec délices, ils lui échappent et
ne sont plus pour lui.

C'est bien là l'image trop fidèle
de la vie de notre ancien direc-
teur et de notre si digne et si
dévot curé.

Il était déjà un vrai modèle
dans le clergé, par la douceur de
son caractère, par l'humilité et la
noblesse de ses manières et sur-
tout, par ses vertus qui resplen-
disaient aux yeux de tous ceux
qui vécurent près de lui. Dieu
alors, dans ses décrets admirables,
le jugea digne d'être retiré
du milieu des buissons épineux
qui entourent cette vallée de lar-
mes.

Pour adoucir, en quelque ma-
nière, la profonde douleur que
cette perte n'a pu laisser de cau-
ser à vos cœurs, j'ai eu la pensée
de recueillir la trace encore vi-
vante de ces vertus qui resplen-
dirent d'un éclat plus vif dans ce
cher et regretté défunt. Je me
suis donc proposé d'en faire com-
me un bouquet de fleurs pour la
consolation de ceux qui le pleurent
et pour l'exemple du sacerdoce
catholique.

Dans cette courte biographie,
vous aurez un souvenir de celui
que vous avez tant aimé, dont vous
avez reçu tant de consolations en
cette vie mortelle, mais que Dieu
a trouvé digne à recevoir la
récompense immortelle. C'est là
dans la patrie des bienheureux,
qu'il nous attend et que nous
irons le rejoindre un jour.

Les pages dont se compose ce
modeste petit travail, n'étaient
point destinées à voir le jour,
nées au sein de ma modeste petite
cellule, elles n'en auraient ja-
mais franchi le seuil, si le désir
de faire connaître les qualités et
les bontés de ce digne et brave
curé, ne l'avait emporté dans mon
cœur, sur les raisons qui com-
mandaient de les taire.

La conscience et l'humilité de
son rôle n'empêchèrent pas tou-
jours le dernier des soldats de
ressentir aussi vivement que ses
chefs l'honneur fait à son dra-
peau... Voilà pourquoi sans
art et sans apprêt, je viens vous
offrir ce modeste et pauvre petit
travail qui n'a d'autre ambition
que celle de témoigner haute-
ment ma vive reconnaissance, en-
vers celui que je regarde comme
mon Protecteur, que je respecte
et vénère comme un Père. A dé-
faut du talent que je ne pouvais
y mettre, j'y ai mis tout mon
cœur, un cœur chrétien, un cœur
sacerdotal, plein de vénération,
de respectueux dévouement, de
filiale tendresse en vers celui qui
a été tout à la fois

"MON PÈRE ET MON PROTECTEUR."
Combien je serais heureux si,
en reproduisant ses traits, je pou-
vais encore le faire connaître et
"tromper ainsi, au moins pour
instant, des regrets inconsolables."

En attendant, je vous prie de
me donner toute votre indulgence
pour ce pauvre petit travail,
dans l'espoir de voir plus tard
une plume meilleure, sinon un
cœur plus affectueux, payer à
mon bon et regretté protecteur
cette dette d'amour filial et de
reconnaissance que je lui dois.

VIE DE M. L'ABBÉ P. DEGUIRE,
P. S. S.

Celui que tout Montréal con-
naissait et estimait, sous le nom
de l'abbé P. Deguire, naquit

dans un de nos jolis petits villa-
ges appelés St-Laurent, le 2 août
1833, et reçut au baptême le beau
nom de Pierre, fils de Pierre De-
guire et de Marguerite Aubry. Sa
famille était plus riche des
biens du ciel, que de ceux que le
monde donne et estime. Elle
était chrétienne et comptait, au
premier rang de ces titres d'hon-
neur, celui d'avoir donné, dans
notre siècle, deux prêtres remar-
quables, à l'église de Dieu.

M. l'abbé P. Deguire, après sa
première éducation, qu'il reçut
comme tous les enfants de la cam-
pagne, sur les bancs de l'école,
fit ses études dans l'ancien collè-
ge de Montréal de 1851 à 1861
environ. Si le regretté défunt
avait reçu de la main libérale de
Dieu, d'exceptionnelles qualités
dans l'ordre de la vie pratique,
il n'avait pas été moins favorisé
dans l'ordre de la vie spéculative.

Ses facultés intellectuelles bril-
laient par l'étendue, la clarté, la
sûreté, la faculté de leur opéra-
tion. Il avait aussi reçu ces dons
précieux, sans lesquels, les plus
belles facultés s'éteignent dans
une triste stérilité; la passion du
vrai et du beau, l'amour de l'é-
tude, la méthode et la patiente
persévérance d'un travail opiniâtre,
mais judicieusement réglé, fai-
saient ses délices. Doué d'une
grande volonté, son application
à l'étude était extrême.

Tous ces avantages dont je
viens de vous parler: l'honorabi-
lité de sa famille, sa haute con-
sidération, les talents incontestables,
les qualités du cœur les plus
sympathiques, tout ce qu'il
fallait, en un mot pour réussir et
se faire un nom, M. l'abbé P. De-
guire avait tout reçu de la main
libérale de Dieu. Par une libéra-
lité plus grande encore, de sa
main paternelle, Dieu lui faisait
fouler aux pieds toutes les vaines
satisfactions que la nature
aurait pu vouloir y chercher.

M. l'abbé P. Deguire n'avait
pas d'autre ambition que de se
rendre capable d'être un jour,
ministre des saints autels afin d'o-
pérer autour de lui le plus de
bien possible, et de faire aimer
ce Dieu dont il avait tout reçu.

Ce désir si longtemps atten-
du, s'est enfin réalisé le jour, où,
après avoir terminé ses études, il
eut le bonheur de prendre le
saint habit ecclésiastique et pas-
sa quelques années au collège en
qualité de professeur. Plus tard
il se rendit à Paris, au séminaire
de Saint-Sulpice, puis de là, à la
solitude de Issy. Après un séjour
de deux ans, il fut ordonné à la
fin de l'année 1861... C'est alors qu'il
sentit se réveiller dans son jeune
cœur de prêtre, les premiers élans
de l'amour pour le salut et la con-
quête des âmes. M. l'abbé P. De-
guire partit donc l'année suivan-
te pour retourner dans sa chère
patrie. Il emporta avec lui les
fruits de deux années de tra-
vail, de prières et de solitude
qui devaient faire toute sa vie sa
consolation et sa force.

Il arriva à Montréal dans l'été
de 1862 et fut envoyé à l'Hôtel-
Dieu comme chapelain.
Son amour, son zèle et sa gran-
de charité ne tardèrent pas à se
faire connaître, et c'est surtout
l'esprit de dévouement qui le car-
actérisait tout particulièrement.

M. l'abbé P. Deguire se multi-
pliait pour les bonnes œuvres,
pour le soin des pauvres et des
malades, puis, quand il avait tout
donné, son amour, son zèle et
même son argent, il se retirait,
désolé d'avoir fait si peu, inconsolable
de n'avoir pu faire da-
vantage.

Toutes ces choses sont utiles à
dire pour le bon exemple et pour
la consolation de ceux qui l'ont
connu.

Rappelé au séminaire l'année
suivante pour y enseigner, il
professa successivement la philo-
sophie et les lettres. Il était plein
de zèle, il savait former le goût
et donner l'affection au travail.
Il eut l'avantage de voir passer
dans ses classes et surtout pen-
dant ces douze années, comme di-
recteur, des élèves d'un vrai mé-
rite qui ont souvent proclamé
l'heureuse influence qu'il avait
su exercer. C'est ainsi qu'il a fait
bien des hommes distingués dans
le clergé, dans le barreau, dans
l'industrie et le commerce, qui,
tous, lui ont donné depuis, des
témoignages de la plus vive re-
connaissance. Ces bons senti-
ments touchaient son cœur et lui

causaient une profonde impres-
sion qui l'animait au bien.

Nous lui avons souvent enten-
du dire que la reconnaissance de
ses anciens élèves lui avait été si
sensible, qu'elle le payait ample-
ment de tous ses travaux, et qu'il
l'encourageait à ne jamais met-
tre de bornes à son zèle et à son
dévouement. Au collège, au
grand séminaire, M. l'abbé P.
Deguire, se fit l'âme du mouve-
ment. Ses journées se passaient à
aller d'une classe à l'autre, et à
donner toujours aux élèves les
avis les plus appropriés et les
plus charitables.

Puis, que de fois, nous l'avons
entendu insister durant ces lec-
tures spirituelles, sur l'importan-
ce de mettre à profit l'étude de
la science et celle, aussi, du ca-
ractère sur la nécessité encore
de profiter, dans leur éducation,
des ressorts les plus maniables
qui se rencontrent chez l'écolier.
Parlez à la raison que l'on élai-
re et au cœur que l'on émeut, ce
servir non seulement des exhor-
tations publiques, mais encore
des relations et des entretiens
privés, des rapports fréquents et
habituels pour implanter partout
un bon principe, pour faire naître
un sentiment généreux. Tels
étaient les avis qu'il nous répé-
tait souvent, et comme nous le
savions entendu dans toutes les
matières, et comme nous le voy-
ions se prodiguer lui-même pour
faire ce qu'il prêchait aux au-
tres, il n'était personne parmi
nous, qui ne se plût volontiers à
ses raisonnables desirs. Il avait,
du reste, une manière si délicate
de vous faire voir ses idées, qu'il
rendait toute résistance impossi-
ble. Ce fut vraiment pendant ces
douze années, que M. l'abbé P.
Deguire donna le ton caractéris-
tique à un cachet particulier au
petit séminaire de Montréal.

Pardon, chers lecteurs... ici...
je dois m'arrêter... car si je
laisais aller ma plume, la bride
sur le cou, et courir sur ce pa-
pier au gré de ses desirs... les
souvenirs de ces belles et douces
années se pressent si nombreux
que je dépasserais de beaucoup
les bornes que je me suis tracées.

L'ESPRIT ET LES VERTUS DE M.
L'ABBÉ P. DEGUIRE, P. S. S.

Jusqu'ici, dans une biographie
aussi restreinte, je n'ai fait qu'in-
diquer les qualités, les talents et
les dons remarquables que le re-
gretté défunt possédait pour l'é-
tude, la science et les arts. Il
me reste maintenant à exposer
ce qui donnait la vie à ses autres
aptitudes, en un mot ce qui
en était l'âme et la vraie inspira-
tion, c'est-à-dire les qualités reli-
gieuses et sacerdotales.

Ce digne prêtre était, avant
tout, un ministre du Seigneur
dans toute l'acception du mot.
Son extérieur grave, la bonté de
son regard, l'aménité de sa con-
versation, tout en lui respirait le
désir de procurer la glorification
du Seigneur et le bien des fidèles.
Ici encore, Dieu leur fit mê-
ler les larmes aux joies; il vou-
lait le détacher de la terre et lui
faire élever plus souvent les yeux
vers le ciel.

On comprendra aisément quel
esprit religieux a dû fleurir sur
une âme pareille. Sa piété était
mûre, large, sincère; elle se tra-
duisait surtout par le sacrifice et
la prière.
Souvent nous avons admiré
l'élan de foi avec lequel il atta-
chait à la croix de Notre-Sei-
gneur, les croix inséparables de
sa position et l'ardeur avec la-
quelle il priait.

Sa dernière préoccupation fut
d'éviter de la peine à ses confrères.
Le désintéressement le plus
entier a toujours été un des traits
les plus caractéristiques de son ca-
ractère. Avec qu'elle joie il voyait
le succès des autres; quelle
délicatesse il mettait à épargner
aux autres les plus petits incon-
vénients!

Du reste nous l'avons vu tou-
jours se retirant lui-même pour
laisser paraître les autres; si mo-
deste jusqu'à l'excès, il ne man-
ifesta jamais aucun signe de sus-
ceptibilité.

Maintenant que dire de ses
vertus?

Sa discrétion était proverbiale.
Dépositaire des secrets de ses
supérieurs; obligé, par sa posi-
tion et par la confiance qu'il ins-
pirait à tous, de se laisser initier
à des affaires de toute espèce, il
est inouï qu'il n'ait jamais laissé

tomber de ses lèvres un mot qui
de près ou de loin, y fit la mou-
dre allusion.

Un secret pour lui était un dé-
pôt sacré.

L'abbé P. Deguire possédait à
un degré imminent une autre
vertu, tout aussi précieuse dans
le gouvernement des hommes...
"la prudence." Chez lui, point
de ces enthousiasmes irrédécis
qu'on observe malheureusement
chez tant d'autres... point de ces
emportements de zèle par les-
quels, quelques-uns compromettent
leur but, il avait le rare pri-
vilège de voir toujours avec la
fin, les obstacles qui pourraient
empêcher de l'atteindre. On a
crû que c'était de la lenteur;
ceux qui l'ont connu, savent que
c'était de la prudence.

Que dire maintenant de sa
bienveillante charité?...
Affable, poli, courtois, aimable
pour tous.

Plein de déférence pour ses
supérieurs, de délicatesse pour ses
inférieurs, il portait à l'égard de
tous, la charité jusqu'à l'héroïsme.
En relisant chers lecteurs, cette
trop rapide peinture de l'esprit
et des vertus du regretté défunt
nous sommes obligés de vous
avouer que nous avons été bien
incomplet.

Puisse-t-elle cependant être un
adoucissement à la douleur des
nombreux enfants, parents et
amis qui le pleurent, et garder
toujours, s'il est possible, son
souvenir dans votre cœur!

LE ZÈLE ET LE DÉVOUEMENT DE M.
L'ABBÉ P. DEGUIRE P. S. S.
COMME CURÉ DE ST-JACQUES
ET DE NOTRE-DAME

C'est en 1859 que M. le supé-
rieur lui confia la cure de Saint-
Jacques, succédant immédiate-
ment à M. Rousselot, d'heureuse
mémoire.

M. l'abbé P. Deguire se mit
avec une nouvelle ardeur à ses
différentes et multiples fonctions.
Avec l'amour du travail, il se
donna entièrement aux devoirs
de pasteur des âmes. Dès qu'il
eut été mis en rapport avec les
misères des différents quartiers
de sa vaste paroisse, avec les
épreuves de la vie si terribles
pour un grand nombre, le minis-
tère sacerdotal lui apparut avec
des obligations qu'il n'avait pas
soupçonnées dans l'intérieur du
Séminaire et au Collège. Il réunit
toutes ses ressources, il multiplia
ses visites aux affligés, essayant
de les souager et de les consoler
surtout; puis quand il avait
épuisé tous les moyens possibles
il pleurait et priait avec eux.

Dans ses soins infatigables, il
se fit bientôt remarquer par les
membres des diverses sociétés de
bienfaisance.

Son zèle ne calculait pas les
difficultés, et plus il exerçait le
bien, plus il se montrait impé-
nurable. Avec un prêtre si bon, si
dévot, si compatissant, si chari-
table—que de larmes essuyées—
que d'inquiétudes et d'anxiétés
soulagées—que de familles
arrêtées sur le penchant de la
ruine—que de carrières ramenées
dans le chemin du travail, de
l'honneur et du succès—que de
jeunes gens lui doivent leur vo-
cation et leur éducation, et moi,
pour un, je suis heureux de le
dire hautement—pendant deux
ans, il a été pour moi un père et
un protecteur. Voilà ce que l'on
ne sait pas parce que ce cœur si
charitable avait le sentiment de
toutes les délicatesses. Il connais-
sait les peines de l'âme il ne di-
sait jamais un mot qui pût lais-
ser deviner les œuvres entrepri-
ses chaque jour par lui, et par lui
continué avec une persévérance
qui ne se démentait pas.

Nous n'en dirons pas davantage,
je me contenterai d'ajouter
qu'un seul mot: le zèle qu'il dé-
ploya dans l'exercice de ce Saint
ministère, le travail qu'il s'imposa
pour faire de l'Eglise de Saint-
Jacques un temple que tous les
paroissiens admirent. Son zèle,
sa charité, ses longues courses à
travers les rues, à la poursuite
des âmes, contribuèrent pour
beaucoup à l'avancement de ses
jours.

Cependant, quoiqu'il fut déjà
bien ébranlé par une santé chan-
celante, Dieu lui réservait encore
une tâche plus difficile et plus
épineuse, c'était celle d'aller curé
de Notre-Dame, d'aller remplir
des fonctions diverses et multi-
ples. Encore là, comme à St-Jac-
ques, il se consacra tout entier.

(Suite sur la quatrième page.)

THE
REMINGTON
TYPE-WRITER



W. S. & B'S. FAMOUS
Type Writer Ribbons
And PARAGON PAPERS

Ribbons et papier Paragon pour machines
à écrire et fournitures de toutes sortes
pour machines à écrire de tous
genres.
Machines réparées ou échangées.

SPACKMAN & ARCHBALD,
119, Rue St-François-Xavier,
Montréal.

Pour toute référence, Frère de s'ad-
resser à
J. F. F. BOULAIS, Sorel, P. Q.
26 juin 1891-12.

HARNAIS! HARNAIS!!
STANISLAS DUROCHER,
SELLIER

à l'honneur d'annoncer au public de Sorel
et des campagnes environnantes qu'il
a toujours en mains un magnifique as-
ortiment de

HARNAIS
de tous les prix, depuis le harnais le plus
fin jusqu'au le plus de travail pour at-
teler simple ou double.

Tous ces ouvrages sont faits par les
meilleurs ouvriers et avec des matériaux
de première qualité. En outre de son
assortiment, il fait aussi les attelages à
ordre.
Il tient constamment un assortiment
de cuir pour la sellerie mais plus parti-
culièrement pour les cochonniers; huits,
varnis, couvertes pour chevaux et robes
de carrosse.

Ses prix sont modérés,
et ne visitent respectueusement solli-
cité.

STANISLAS DUROCHER,
RUE AUGUSTA, PRÈS DU MARCHÉ,
SOREL,
Sorel, 25 jan. 1895.—a

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer
au public de Sorel et des environs qu'il
est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre
aux personnes qui auront besoin de ses
services pour ensevelir les morts, prépa-
rer les chambres mortuaires, fournir les
cerceaux de tous prix et de toutes di-
mensions, ainsi que les corbillards, etc.

Le nouvel établissement de Sorel pour-
ra de trois magnifiques corbillards, dont
deux pour les grandes personnes et un
pour les enfants.

CARTES D'AFFAIRES
WURTELE & LACROIX
AVOCATS

Bureau de la Seigneurie de Sorel,
60 rue du Roi, Sorel
C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix

A. P. VANASSE,
AVOCAT

Etude—Au-dessus des bureaux du
"Sorelois," No 56, Rue Augusta, Sorel.

TELEPHONE 1499

Oaimet, Emard, Maureault & Oaimet
AVOCATS

RUE SAINT-JACQUES, 180,
Edifice de la Banque d'Épargne,

J. ADELARD OUMET,
Bureau du soir de 7 à 8 heures,

1141 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

J. H. ROULEAU
ARCHITECTE ET PROFESSEUR

De l'École des Arts et Métiers de Sorel
70, RUE CHARLOTTE, SOREL

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES

BUREAUX: Bâtisse Impériale,
Chambres Nos 60 et 66,
NO 107 ST-JACQUES, MONTREAL

M. Resther prendront charge d'ex-
pertises, Évaluations, Expropriations,
Arbitrages, etc., etc.

A. VILLIARD L. L. B
AVOCAT

33 Rue George, Sorel.

L. H. COMEAU, L. L. L
AVOCAT

No 45, Rue du Roi—Sorel

L. G. MATHIEU L. L. L
AVOCAT

Bâtisse "New-York Life Insurance Co.,
Place d'Armes, Montréal.

N.B.—M. Mathieu suivra les cours du
district de Richelieu,
Sorel, 27 sept. 1889—1a.

PHENIX
DE LONDRES (ANGLETERRE)
ÉTABLI EN 1792.

Succursale Canadienne Établie en 1804

Émet des polices en français; la pre-
mière Cie d'Assurance anglaise qui a
établi une succursale au Canada.

Montant des pertes payés de-
puis la fondation de la Cie... \$75,000,000
Surplus au fonds de réserve... 3,000,000
Responsabilité des Actionnaires Illimitée
Dépôt au Gouvernement Fédéral
pour la Garantie des assurés Ca-
nadiens... \$187,043,00
Réclamations payées avec la plus grande
ponctualité.

—AGENT A SOREL—

W.L.M. DESY, Notaire
AGENT GENERAL D'ASSURANCE
FEU-VIE

ACCIDENT ET MARINE
No 52 RUE DU ROI

Lorne Hotel
ANCIEN HOTEL DU CANADA
RUE DE LA REINE, —SOREL

Joseph Parent, Prop.
Cet hôtel offre maintenant aux visi-
tateurs le confort qu'ils peuvent désirer.

TABLES DE POOL et de BILLARD,
Quant aux articles de consommation
LIQUEURS, CIGARES, RAFFRAICHIS-
SEMENTS, etc, ils seront toujours choi-
sis de première qualité.

—AUSI—
VIN CANADIEN
Manufacturé par lui-même.

Ce vin est de première qualité, abso-
lument pur, et ne se vend que cinq cents
le grand verre.

La cour et les écuries comptent parmi
les plus vastes de la ville.
Une visite est respectueusement sol-
licitée.

JOSEPH PARENT, Prop

HOTEL PICHE
RUE AUGUSTA, SOREL

Liqueurs et cigares de choix; bonne salle
d'échantillon, et tout le confortable que
l'on trouve dans un bon hôtel.

H. Piche Prop.
RUE AUGUSTA, SOREL

PILULES HOLLOWAY

Cette grande médecine de famille est
au rang principale des nécessités de la vie
Ces fameuses pilules purifient le sang
et ont une action des plus puissantes et
cependant des plus adoucissantes sur le

Foie, l'estomac et les intestins

Annant du ton, de l'énergie et de la vie
général à ces grandes sources premières de
la vie. Elles sont recommandées avec
confiance comme remède infaillible dans
tous les cas où la constitution est affaiblie
par cause que ce soit, est mise en dang-
er ou affaiblie. Elles ont une étonnante et
félicité dans toutes les maladies incidentes
au sexe féminin, à tous les âges; et
comme Médecine Universelle de famille
elles ne sont pas surpassées.

LONGUENT HOLLOWAY

Qua des propriétés puissantes comme
suratif, est connu par tout le monde
pour la guérison des maux de JAMBES, ET
DE L'ESTOMAC, VIEILLES BLESSURES, DOU-
LEURS ET ULCÈRES, c'est un remède in-
faillible. Si on en frictionne d'abord le
corps et la poitrine, comme on le fait sur
les viandes avec le sel, il guérit les Maux
de Gorge, les Bronchites, la Diphtérie, la
Toux, les Enrouements, et même l'Asthme.
Pour les Engorgements glandulaires, les
Abeilles, les Fièvres, la Goutte, le Rhuma-
tisme, enfin pour toutes espèces de ma-
ladies de la Peau, on ne l'a jamais trouvé
en défaut.

La Vigne des cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

CIRCULATION DU "SORELOIS"
AUJOURD'HUI, 23 AVRIL :
3.240

LE SORELOIS

MARDI, 23 AVRIL, 1895.

ECHOS D'OTTAWA

(De notre correspondant)

Sir McKenzie Bowell et l'honorable M. A. R. Angers ont écouté attentivement les débats sur l'adresse.

Lady Aberdeen et Lady Tweedmouth occupaient des sièges sur le parquet de la Chambre, durant le débat sur l'adresse.

M. Simms, restaurateur du Sénat, a créé toute une sensation en donnant un costume à ses petits employés et en leur poudrant la chevelure.

L'honorable M. Mills doit attaquer devant la chambre la constitutionnalité de la loi adoptée à la dernière session écartant la charge d'orateur suppléant, au Sénat.

M. W. F. MacLean doit présenter de bonne heure, à la chambre, un projet de loi obligeant les compagnies de chemin de fer à munir leurs locomotives et leurs voitures de freins à air et d'accoupleurs automatiques.

Le Comité d'Economie Interne se compose des honorables MM. Foster, Haggart, J. A. Ouimet, sir Charles H. Tupper et de l'orateur des Communes, l'honorable M. Peter White.

M. Mulock en veut encore au gouverneur-général et donne avis d'un bill à l'effet de réduire son salaire. C'est le même bill qui présenta M. Mulock, l'année dernière, et qui est disparu au milieu du massacre des innocents, à la fin de la session.

M. Casey doit demander au gouvernement un ordre de la chambre au sujet des requêtes adressées au parlement dans le cours des deux dernières sessions, par les conseils municipaux, demandant une loi pour forcer les compagnies de chemins de fer à voir d'une manière plus efficace à l'écoulement des eaux le long de leurs voies.

John Connor, de St-Jean, N. B., exerce une grande pression auprès des députés du Nouveau-Brunswick dans l'intérêt du Procureur-Général Blair, qui convoite la charge de juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

Le titulaire actuel, sir John Allen, est malade depuis plusieurs années.

On dit que les estimations budgétaires seront soumises incessamment et que le ministre des finances fera son discours sur le budget vers la fin de la semaine. Cela cependant si les débats sur l'adresse ne tardent pas à se clore, ce qui ne nous paraît guère probable.

M. Charlton est sur la brèche, frais et prompt au travail comme les années précédentes. Déjà il a donné les trois premiers avis de motion, depuis l'ouverture de la session. C'est pour trois vieux projets de loi tués à chaque session et que la session qui suit voit toujours renaître de leurs cendres. L'un de ces projets se rapporte à l'observance du dimanche, l'autre, à l'acte des élections fédérales, et le troisième au code criminel.

Ce dernier projet de loi est pour rendre plus effectif la disposition relative au châtiment à infliger aux séducteurs et à ceux

qui se rendent coupable de viol.

Un projet de loi concernant l'acte de 1893, relatif aux produits de la laiterie, viendra devant la chambre par l'entremise du député de Glengary. Ce projet de loi a pour but de forcer le manufacturier à indiquer le nom du comté de production et la date de la manufacture non seulement sur la boîte, mais encore sur le fromage même. Cette indication devra être faite avec des lettres n'ayant pas moins de 1/4 d'un pouce de hauteur, sur 1/4 de pouce de largeur.

Les rapports relatifs au commerce, pour le mois de mars, donnent une augmentation considérable dans les exportations, qui ont été de \$5,286,546, contre \$3,601,807 pour le mois correspondant, l'année dernière. Les marchandises et articles entrés pour la consommation, durant ce mois, représentent \$9,159,510 et les droits perçus sur ceux \$1,682,255. Cela donne, sur les marchandises importées, une diminution de \$571,432, avec l'année dernière, et de \$233,057 dans les droits perçus. Comme le mois de mars de l'an dernier a été le dernier mois où l'ancien tarif était en vigueur, il est assez intéressant de voir que, dans ce mois, les \$5,631,459 de marchandises sujettes aux droits ont donné \$1,915,352 de droits, ou près de 34 pour cent, tandis que les \$5,677,624 de marchandises entrées en mars, cette année, ont donné \$1,682,255 de droits, ou pas tout à fait trente pour cent.

La besogne taillée par le gouvernement et soumise au parlement n'indique pas une forte somme de nouvelle législation, pour cette session; il est bien vrai que les bills relatifs aux faillites et aux compagnies à fonds social, qui ont été présentés à la chambre, l'année dernière, mais dont la chambre n'a pas disposé, seront repris dans le cours de la présente session, mais il est douteux que le gouvernement pousse l'adoption de ces bills, particulièrement celui concernant les faillites, tant que ceux qu'ils intéressent tout particulièrement—les banquiers et les commerçants—n'en seront pas venus à une meilleure entente que celle dont ils ont donné un échantillon au Sénat, l'année dernière.

Parlement Fédéral

A l'ouverture de la session, jeudi, le bureau de sir John Thompson à la Chambre était recouvert d'un magnifique coussin de fleurs composé de lys, de roses et de fougères avec cette inscription en lettres d'or sur un fond de velours pourpre: *His Memory Green.*

Sur le bureau de l'honorable Félix Geoffroy, les députés libéraux avaient placé une couronne avec ces mots: *Gone but Remembered.*

La séance a commencé vendredi par la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône.

M. BENNETT PROPOSE L'ADRESSE

M. Bennett, un des bons lutteurs du parti ministériel, est chaleureusement applaudi lorsqu'il se lève pour proposer l'adresse. Il commence par exprimer le profond regret éprouvé par toute la nation à la mort de sir John Thompson, qui fut un homme dans la plus énergique acception du mot. Il fait également l'éloge de sir Mackenzie Bowell dont le passé est une garantie, que son règne comme premier ministre sera utile au pays. Ces remarques sur sir Mackenzie Bowell engagent l'orateur à parler de la conférence coloniale, dont le premier ministre a été l'organisateur et l'âme dirigeante, et de la législation adoptée par le parlement impérial pour rendre effectives les résolutions de la conférence. Les résultats de cette politique inspirée par le gouvernement conservateur auront pour effet d'augmenter nos relations commerciales, de rendre plus puissants les liens qui unissent les diverses colonies anglaises et de consolider l'empire britannique.

M. Bennett passe ensuite à la question des écoles dont il fait brièvement l'histoire depuis les jours où, à la suite de l'union, catholiques et protestants vi-

vaient à Manitoba dans la paix la concorde et une harmonie que M. Jos Martin et ses amis sont venus trahir en rayant d'un trait de plume les droits et privilèges dont avaient joui jusque là les catholiques.

On a reproché, dit-il, au gouvernement d'avoir entendu l'appel des catholiques et l'on a prétendu qu'on agissait ainsi et à l'outrepassé ses pouvoirs. Ce reproche n'est pas sérieux. Qu'on consulte la loi, qu'on étudie le jugement du Conseil Privé, et l'on verra que le gouvernement n'a fait que son devoir conformément à la loi et à la constitution. Il est à espérer que le gouvernement de Manitoba qui a été mis en demeure de régler cette question troublante, comprendra que son devoir est d'en venir à une entente amicale avec la minorité, et que de part et d'autre on s'efforcera de régler la difficulté sans animosité, sans acrimonie, mais avec la paix, la concorde et l'avenir du pays en vue.

Un des articles du discours du trône fait pressentir un déficit, sujet peu agréable à aborder, mais dont la seule mention fait sourire les libéraux. Ce n'est pas surprenant, dit M. Bennett; les députés de la gauche reconnaissent dans un déficit un vieux ami qui venait les visiter chaque année de leur administration. Le déficit existant ne doit pas nous étonner, étant donnée la dépression commerciale qui vient de peser sur tous les pays et dont le Canada, tout naturellement, a dû souffrir lui aussi. Mais l'observateur et l'homme sérieux voient facilement que la crise, si elle a provoqué un déficit, n'a pas diminué le volume des affaires. Notre commerce extérieur a été l'an dernier de huit millions et demi de moins que l'année précédente, mais la quantité des articles échangés n'a pas diminué d'une manière sensible.

M. Bennett, après avoir exprimé l'espoir que l'annexion de Terre-Neuve viendra compléter bientôt l'œuvre de la confédération, termine en proposant l'adresse d'usage.

DISCOURS DE M. BELLEY

M. Belley, député de Chicoutimi et Saguenay, seconde la motion. Il aborde tout de suite la question des écoles. Nombre de canadiens, dit-il, en voyant l'injustice dont était victime une partie considérable de la population en étaient venus à se demander s'il ne faudrait pas rompre le lien fédéral et chercher ailleurs une protection pour les minorités; mais grâce à la sagesse et à l'énergie du gouvernement, la confiance est revenue, et les plus pessimistes voient que notre constitution, interprétée par un gouvernement consciencieux et patriotique, suffit à sauvegarder les droits de chacun. Tous les véritables amis du Canada sont unanimes à louer et à remercier les ministres de l'attitude qu'ils ont prise sur cette question.

On a reproché au gouvernement de n'avoir pas désavoué la loi des écoles de 1890. Étrange reproche de la part des libéraux qui, par la motion Blake, ont rendu le désaveu impossible, qui depuis des années, dans leurs discours, leurs polémiques, leur Conférence Interprovinciale de Québec, ont sans cesse travaillé à faire disparaître le droit de désaveu que la constitution met entre les mains du gouvernement. D'ailleurs, l'on assiste à l'étrange spectacle d'un parti qui blâme le gouvernement dans la presse et sur les *hastings* mais qui n'a pas le courage de proposer dans cette chambre une motion pour affirmer ce blâme.

Le désaveu n'était pas nécessaire puisque le gouvernement est arrivé à rendre justice sans employer ce moyen violent. La motion Blake indiquait la voie à suivre: le recours aux moyens judiciaires et c'était la conduite la plus sage, la plus prudente, la plus propre à éviter dans l'organisme fédéral des choses dangereuses. Le gouvernement s'est conformé à l'ordre que lui donnait la chambre en adoptant la motion Blake. A-t-il eu raison de suivre cette voie qui l'a conduit à l'adoption du *remedial order*? Tout homme non prévenu répond dans l'affirmative. Le gouvernement était en face d'une injustice à réparer. Il avait le droit de le faire et son abstention dans les circonstances aurait été une violation de son devoir. Le gouvernement a déjà eu l'approbation de l'électorat. Le verdict de Haldimand est trop explicite pour qu'on puisse ne pas le comprendre. Dans les autres comtés les candidats libéraux n'ont pas osé faire dire qu'en approuvant l'ordre rémédiatoire et en s'engageant à voter une loi rémédiatoire, M. B. lley termine en faisant l'éloge de son sir John Thomp-

son et de sir Mackenzie Bowell, et en se faisant l'écho de la population qui demande la promulgation prochaine du traité franco-canadien. Son discours a été très applaudi.

Notes Politiques

Ce pauvre M. Cooke, député de Drummond, est tellement abasourdi de son fiasco à Stansstead qu'il n'en voit plus clair, à tel point qu'il ne peut plus reconnaître le président de l'association qui a fait son élection.

On remarque aussi que ce député a le sens de l'ouïe passablement atrophié. En effet, ce cher représentant reste sourd à la clameur populaire qui lui crie de résigner.

Evidemment le cas de M. Cooke est désespéré!

Jeudi dernier un reporter est allé interviewer Dalton McCarthy.

Le chef du *third party* a dit, entre autre choses: —Je dois avouer que je suis désappointé en face du résultat de la lutte, à Haldimand.

Ce verdict d'un comté protestant pourrait peut-être avoir un effet désastreux pour les institutions du Manitoba.

Dalton reproche aux gens de Haldimand de s'être laissé aveugler par le titre de ministre qu'avait M. Montague.

Le ministère provincial siégera à Montréal mardi, mercredi et jeudi.

Les ministres recevront plusieurs délégations entre autres: des représentants de l'asile protestant de Verdun, qui demandent une augmentation de la subvention payée par le gouvernement pour chaque aliéné interné; ils demandent aussi le transfert des aliénés protestants internés dans les autres asiles.

Une délégation de l'association immobilière, fondée dans le but de surveiller l'administration municipale de Montréal, va demander au gouvernement de nommer une commission royale pour s'enquérir de l'administration municipale de ces dernières années.

Les directeurs du monument national demanderont de l'aide au gouvernement pour leur permettre de compléter ce beau monument et d'assurer l'entreprise pour l'avenir.

Le ministre des travaux publics, l'hon. M. Nault, profitera de la présence à Montréal du procureur général, l'hon. M. Casgrain, pour visiter le palais de justice de cette ville.

A SOREL

Sous ce titre le *Moniteur du Commerce* publie le rapport de la dernière assemblée générale de la Chambre de Commerce de Sorel, que nous avons publié dernièrement, et le fait précéder des remarques suivantes:

"Nous sommes heureux de constater que les négociants de Sorel, en dépit des difficultés qui, comme du reste dans tous les centres canadiens-français, se rencontrent sous les pas des hommes d'initiative, n'en maintiennent pas moins une attitude qui tôt ou tard développera un esprit de progrès public propre à nous placer au rang de nos compatriotes de langue anglaise dans le domaine du haut commerce et de la grande industrie.

"Que ce soit par l'action de l'homme ou par la prévoyance de la Providence, Sorel n'en occupe pas moins une des plus heureuses positions que l'on puisse désirer pour favoriser non-seulement le développement des ressources d'une région fertile, mais aussi pour l'exportation de ces ressources.

"Dans cet ordre d'idées, la Chambre de Commerce de Sorel peut faire un bien incalculable. Mais là, comme ailleurs, il est utile que ses citoyens fassent quelques légers sacrifices, non pas d'argent, mais d'intérêt personnel et de temps; il faut qu'ils s'effacent chacun dans une mesure quelconque, devant le grand tout de l'intérêt public, tout en apportant chacun sa part de travail, de patience, de concessions, d'initiative en somme, pour ériger un esprit de corps solide en toute matière dont l'objet est le bien-être matériel de la localité. Le noyau existe, il s'agit donc d'étendre son action. Depuis Lévis jusqu'à Longueuil, la riche région de la rive sud du St-Laurent n'a pas d'endroit plus propice que Sorel comme débouché, surtout en été, pour ses produits.

Nous le savons ici, à Montréal, et c'est pour cette raison que nous saluons avec joie tout effort fait à Sorel pour y attirer une fraction quelconque de notre grand commerce d'exportation. Nous faisons dans le moment une sorte de prédiction, et bien que personne ne soit prophète dans son pays, nous avons l'intime conviction qu'il ne se passera pas beaucoup d'années avant que Sorel ne devienne une ville d'importance première, située comme elle l'est au confluent du St-Laurent et de la rivière Richelieu, qui arrose la plus riche partie du pays.

"De l'union, encore de l'union, toujours de l'union, voilà le secret du succès."

Nouvelles Canadiennes

Le monument érigé à Montréal à la mémoire de Maisonneuve, sera inauguré le 18 du mois prochain.

Le décomptage des bulletins dans Québec-ouest est commencé d'hier. Tout fait prévoir que M. McGreevey sera élu.

Nous regrettons de constater qu'aucun changement ne se produit dans la santé du Révérend M. Carignan, vicaire à Drummondville. Il ne peut encore chanter la messe.

Le vapeur *Sardinian*, de la ligne Allan, avec les malles et les passagers, a quitté Liverpool pour Québec et Montréal, vendredi. Ce sera le premier steamer qui arrivera dans le port de Montréal.

La rivière St-François est libre de glace. La compagnie Tourville vient d'y envoyer au-delà de cent hommes pour le flottage des billots. Cette seule compagnie en fait faire cette année plus de 150,000.

Il n'y avait que 317 personnes à la réception donnée par leurs Excellences lord et lady Aberdeen, samedi soir. Le nombre de personnes qui assistent à ces réceptions devient moindre chaque année.

Un train de Boston, entré en gare à Montréal, jeudi dernier, amenait une quarantaine de passagers, tous canadiens-français. Ces gens avaient quitté les Etats-Unis pour venir s'établir à Saint-Gabriel, Joliette et Saint-Félix.

Les chasseurs apprennent avec regret la mort de M. Pierre Dassylva dit Portugais, arrivée mardi matin à St. Roch Québec. M. Portugais était le héros de la première bécasse, car jusqu'à l'année dernière et pendant plus d'un demi-siècle, il a revendiqué l'honneur d'avoir chaque année levé la première bécasse.

La fête des arbres a été fixée au 27 avril courant pour Montréal et l'ouest de la province, et au 4 mai prochain pour le district de Québec. L'hon. M. Beaubien désire faire de cette fête un véritable succès cette année. Il croit que M. McGibbon, gardien du Parc de la Montagne de Montréal, mettra à exécution l'offre qu'il a faite l'an dernier, d'envoyer des arbres pour être transplantés à tous ceux qui paieront seulement les frais d'emballage et le "fret."

Nous apprenons avec regret la mort de Mademoiselle Marie-Marguerite-Délina Demers, arrivée jeudi matin. Mademoiselle Demers était la fille aînée de M. Demers, avocat et ancien registraire de Berthier.

Mademoiselle Demers a succombé à la fleur de l'âge à une maladie cruelle qui la minait depuis quelques mois.

Elevée dans une foi vivement chrétienne, Mademoiselle Demers était résolue de laisser le monde sans regret pour se présenter devant la justice de son Créateur et recevoir la récompense qui lui était réservée pour prix de ses vertus.

Puisse le bonheur dont jouit en ce moment son âme si pure, adoucir la douleur extrême de sa famille éplorée à laquelle nous offrons nos plus vifs sentiments de condoléances.

Madame Shortis, la mère du prétendu meurtrier de Valleyfield, est arrivé d'Irlande à Montréal samedi après-midi.

A onze heures, hier matin, elle s'est rendue à la prison pour y voir son fils qui y est détenu en attendant son procès.

La rencontre entre la mère et le fils a été des plus émouvantes et c'est la première fois depuis le crime et son incarcération que Shortis s'est montré ému.

Madame Shortis est excessivement affectée.

Elle sera la seule personne à qui on permettra de voir le meurtrier de Valleyfield. Elle aura la permission de le voir une fois par jour.

Nouvelles des Etats-Unis

DAVISONVILLE.

Les Canadiens sont décidés à prendre tous les moyens légitimes pour obtenir un curé de leur race, mais heureusement ils ne se rendront jamais jusqu'à l'apostasie.

FALL-RIVER.

L'autre soir, un jeune galant bien connu de la rue P*** alla reconduire chez elle, après l'office, l'objet de sa flamme, qui habite dans la rue H***. La mère de la jeune fille, qui était en costume de nuit, descendit ouvrir; mais, en apercevant le jeune homme, alla se blottir derrière un sofa dans le salon, croyant qu'il ne resterait pas longtemps. Invité à entrer, cependant, il accepta l'invitation, et nos deux amoureux allèrent s'asseoir précisément sur le sofa derrière lequel la future belle-maman se cachait. Ils y restèrent plus d'une heure à roucouler tendrement, et se croyant bien seuls, à ne pas se gêner dans l'expression de leurs tendres sentiments. Quand enfin le jeune homme partit, et que la mère, toute marrie, put sortir de sa cachette, la jeune fille s'aperçut que le bonheur est éphémère; que les roses ont des épines, et que même les sofas ont des yeux et des oreilles!

A partir du 22 courant, les salaires dans toutes les fabriques de coton seront augmentés de 12 1/2 pour cent. Cette augmentation a été résolue à une assemblée des membres de la Manufacturers' Association. On croit généralement qu'il s'en suivra une amélioration dans le sort de tous les employés de fabriques de coton de la Nouvelle-Angleterre.

BIDDEFORD.

Plusieurs rues de cette ville et à Loco, de l'autre côté de la rivière, sont submergées. Les occupants des maisons dans ces rues sont obligés de se servir de canots pour venir et sortir de chez eux.

BERLIN, N. H.

Le nommé Alfred Levasseur accusé d'avoir entraîné une demoiselle Dion dans les bois et de l'avoir odieusement outragée, a été arrêté mardi à Norton Mills (Vermont) par le shérif J. B. Noyes, de Berlin Falls. Levasseur était bien près d'atteindre la frontière canadienne au moment de son arrestation, Norton Mills étant à six milles du Canada.

Le misérable a fait des aveux complets. Il a été capturé après une chasse de plusieurs jours, et était complètement épuisé. Son intention était de se rendre chez sa mère à Stanfold, P. Q.

Le chef de police, M. Joseph Lambert, a visité la malheureuse jeune fille à sa résidence à Berlin, en compagnie d'un reporter.

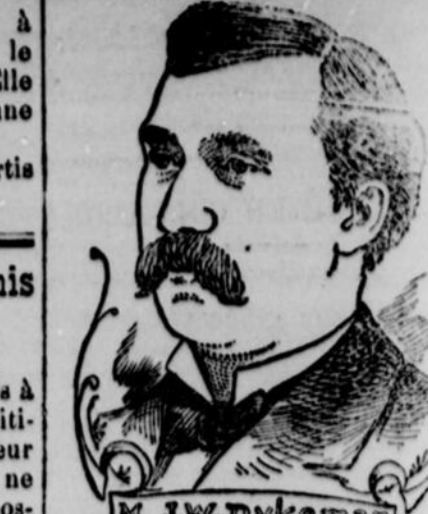
L'HISTOIRE DU CRIME

En entrant, le reporter trouva Mlle Malvina Dion gémissante sur son lit, la figure couverte de blessures. Sur son cou on voit les empreintes des doigts du misérable Levasseur qui a essayé de l'étrangler pour satisfaire ses infâmes désirs. La condition de la jeune fille s'améliore et bien qu'elle soit encore très faible, les médecins croient qu'elle n'en mourra pas. Depuis cet assaut, la malheureuse a de fréquents et terribles accès de délire.

C'est une honnête jeune fille de seize ans et d'une beauté extraordinaire.

Malvina Dion raconte comment elle a été assaillie: "Vendredi dernier après-midi, j'étais allée visiter une amie, celle de M. Nolin, quand un individu entra pour engager comme servante une des demoiselles Nolin.

"Cet homme était Alfred Levasseur. Mlle Nolin dit qu'elle ne pouvait s'engager. Levasseur répondit qu'il ne voulait une servante que jusqu'à samedi, car sa fille arrivait ce jour-là. Se tournant alors vers moi, il m'offrit \$2.50 pour aller travailler chez lui jusqu'à ce jour. Si je voulais travailler plus longtemps, dit-il, il me donnerait \$3.50 par semaine. J'acceptai et il me ramena chez moi, rue Fifth, dans sa voiture. Je pris mon liège et nos partitions ense- ble pour Gorham, un peu après six heures du soir. En route, Levasseur parla peu; il me dit seulement qu'il faudrait marcher un peu pour se rendre à sa résidence, située dans un petit bois. A quelques milles de



M. J. W. Dykeman

87 George, Nouveau-Brunswick.

Aucune Force Ni Ambition
Hood's Sarsaparilla a donné une
Santé Parfaite
La lettre suivante est d'un marchand-tailleur bien connu de St George, N. B.:
"C. L. Hood & Co, Lowell, Mass:
"Messieurs:—Je suis heureux de dire que la Hood's Sarsaparilla et les Hood's Pills m'ont fait beaucoup de bien. J'ai eu une forte attaque de grippe pendant l'hiver et après avoir surmonté la fièvre, je ne parvins pas à prendre de force et j'avais une ambition. Hood's Sarsaparilla a prouvé qu'elle était efficace. Je ne suis plus fatigué et je ressens l'effet des plus salubres et le plus renommé remède médicamenteux à tous ceux qui souffrent de l'impureté du sang, la constipation, et la Hémorrhéide."

HOOD'S SARSAPARILLA GUERIT

tous et d'autres maux causés par le poison du sang impur. Je garde toujours de la Hood's Sarsaparilla chez moi et en prends quand j'ai besoin d'un tonique. Nous avons aussi en magasin des Hood's Pills et en pensons beaucoup. M. J. W. DYKEMAN, St George, N. B.

Hood's Pills guérissent tous les dérèglements du foie, la constipation, et la Hémorrhéide.

Berlin, nous laissâmes la principale route, mais comme il faisait sombre je ne pus voir où il me conduisait. Toutefois, j'étais sans défiance. Bientôt la route étant devenue plus mauvaise, il me dit de descendre de voiture pour marcher.

"Après avoir attaché son cheval à un arbre, nous fîmes quelques pas, quand soudain il me fit une indigne proposition et me jeta par terre. Je me défendis courageusement; mais il ramassa un caillou, et m'en porta trois ou quatre terribles coups à la figure. Alors il me saisit à la gorge et je tombai défaillante. Il put alors mettre ses horribles desseins à exécution."

Après avoir assouvi sa bestialité, Levasseur s'éloigna un peu et ramassa une pierre de quatre ou cinq livres, la lança à la tête de la jeune fille et s'enfuit. Il était alors entre 7 hrs 30 et 8 hrs, vendredi soir.

Ce ne fut que trois ou quatre heures après cette horrible scène que la jeune fille, toute meurtrie, trempée et transie, les vêtements en lambeaux, revint à elle, se mit à tourner dans le bois, laissant sur la neige des traces de sang. Près de l'endroit où elle avait été assaillie, Levasseur avait oublié son gilet.

Après avoir tourné plusieurs fois dans le même cercle, Mlle Dion put enfin trouver la ligue du chemin de fer et quelques minutes après elle frappa à la porte de la famille d'Arthur Biolger. On vint lui ouvrir et la malheureuse perdit connaissance, complètement à bout de forces. Il était 7 hrs du matin.

Une dépêche fut immédiatement envoyée au chef de police Lambert, de Berlin. Celui-ci arriva bientôt avec le Dr Bowker.

Après avoir passé ses blessures, le médecin fit conduire sa patiente chez son père, M. Prudent Dion, à Berlin.

Comme nous l'avons déjà dit, la jeune Malvina Dion n'est âgée que de 16 ans et très jolie. C'est une jeune fille très vertueuse. Son père est marié en secondes noces, et sa seconde femme a récemment donné le jour à un enfant.

Le malheureux père est très affecté et espère que le misérable sera puni avec toute la rigueur de la loi.

L'origine de croquemitaine

Dans un article publié par la revue la "Vie Contemporaine," M. R. Cagnat, professeur au Collège de France, nous apprend que les enfants romains usaient de jeux encore en honneur chez nous et même qu'ils connaissaient déjà Croquemitaine:

La balle, le cerceau, le sabot, la balançoire, le jeu de cache-cache, les rondes où l'on chante: Entrez dans la danse, Voyez comme on danse, Chantez, dansez, Embrassez qui vous voudrez. tout cela leur était connu. Nous n'avons même pas inventé Croquemitaine. Bax avaient "Manduccus" et "Lamia." Manduccus était un homme très grand, possesseur de larges mâchoires, qu'il ouvrait et fermait constamment, faisant résonner ses dents l'une contre l'autre. Lamia était une femme laide et bossue, au gros ventre; si on l'ouvrait on en sortait des enfants qu'elle avait dévorés.

Expulsez les furoncles, les pustules, et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

Nouvelles de Sorel

M. et Mme McCrone, qui ont tenu l'Hotel Richelieu depuis l'an dernier, doivent partir ces jours-ci pour aller demeurer à Little Falls, N. Y.

M. Olivier Houde, qui avait la licence de l'Hotel Richelieu, il y a deux ans, vient de louer de nouveau cette maison pour continuer à tenir hôtel.

M. Amédée Casavant, entrepreneur, de cette ville, est à construire un joli balcon sur le devant de la maison de M. J. B. A. Falardeau, sur la rue du Roi.

Un incendie s'est déclaré vendredi après-midi, dans une maison voisine de l'usine à gaz. Les pompiers ont réussi en peu de temps à l'éteindre.

Le Sorel est entré dans notre port samedi matin, tout voisé, amenant un grand nombre de passagers de Pierreville, Saint-François et autres paroisses du sud.

Vendredi dernier, M. Alfred Lacroix, de St-Robert, a été nommé secrétaire de la municipalité et des écoles de cette paroisse, en remplacement de M. O. Dupré, démissionnaire.

Nous avons oublié de mentionner le magasin de marchandises sèches de M. Geo. Arseneault, dans la liste de nos maisons de commerce publiée dans notre dernier numéro. Le public trouvera toujours à ce magasin un très bel assortiment de marchandises des plus nouvelles.

Samedi soir, les nombreux amis de M. Eug. Valois, se rendirent à sa résidence, et lui présentèrent, à l'occasion de son prochain mariage, une adresse, accompagnée d'une bourse de \$45. M. Valois répondit en quelques mots bien choisis, et il invita ses amis à passer la soirée avec lui, ce qui fut fait avec plaisir.

Les nombreux amis de M. H. M. Bolger, le nouveau secrétaire de la Compagnie du Richelieu, se sont réunis samedi soir à l'Hotel Riendeau, à Montréal, et lui ont présenté une riche épingle à cravate à l'occasion de sa nomination.

Il y a eu chant et musique. On a bu à la santé de M. Bolger qui a répondu en termes appropriés à la circonstance. M. Bolger est très estimé parmi les employés de la Cie Richelieu et du public en général.

Une voie d'eau s'est déclarée ces jours derniers dans l'immense bateau qu'il y a dans notre port, le Transfer, qui a sombré en peu de temps.

Ce bateau mesure 170 pieds de long, 40 de large et 9 pieds de profondeur. Remettre ce bateau à flot avec une pompe était une affaire que tous les connaisseurs considéraient comme impossible, vu que l'eau entrant dans le bâtiment par un trou de 5 pouces.

M. Arthur Pontbriand se chargea de cet ouvrage. Il mit en fonction une pompe centrifuge pouvant pomper 2,600 gallons d'eau à la minute. En 5 heures de temps le Transfer était flottant, à la grande surprise de tout le monde.

La voie d'eau fut bouchée et le Transfer pourra partir ces jours-ci pour Montréal; où il servira à transporter les animaux destinés pour l'exportation, du stock aux steamers océaniques.

Dimanche après la messe à eu lieu, à Ste-Anne de Sorel, une assemblée publique des cultivateurs de cette paroisse, qui sont en même temps patrons de la fromagerie de cette localité. L'assemblée

était présidée par M. Napoléon Cournoyer, maire de la paroisse. M. le Dr Latraverse, président des actionnaires de la fromagerie, fit en quelques mots l'histoire des progrès de l'industrie fromagère dans la paroisse et dans tout le pays entier, et pour illustrer sa démonstration, il communiqua à l'assemblée le rapport du ministre de l'Agriculture pour 1894, qui constate que le Canada a vendu, l'année dernière, 164 millions de livres de fromage, évaluées à 15 millions et demi de piastres.

L'assemblée s'est terminée par l'élection de cinq directeurs chargés de représenter les patrons dans l'administration de la fromagerie.

Les directeurs élus sont MM. Olivier Péloquin, Nazaire Salvail, Ignace Letendre, Paul Joly et Paul Bibault.

La fromagerie doit commencer ses opérations le 1er mai. M. François Robillard, de St-Ours, qui a si bien réussi à gagner la confiance des patrons l'année dernière, a été ré-élu cette année comme fromager.

Nous sommes heureux d'apprendre que les cultivateurs de Ste-Anne sont plus que jamais partisans zélés et convaincus de l'industrie fromagère et qu'ils sont bien déterminés à travailler à son développement et à son expansion au sein de leur paroisse. Et nous espérons qu'ils suivront à la lettre les sages et pratiques conseils qui leur ont été donnés dimanche, par leur digne curé, M. le chanoine Jeannotte, qui s'est fait le panégyriste de l'industrie laitière et de l'immense bien qu'elle a accompli dans notre pays.

Arrivés au Brunswick depuis samedi :

M. F. Chevalier et dame, Boston; Mlle E. Dupuis, do; N. Léonard, Montréal; Nap. Laroche, Québec; S. L. Benoit, Montréal; L. O. Demers, do; Geo. O. Bourgoin, do; J. A. Collet, do; J. Steward, do; A. F. Barly, do; John J. Lauson, do; A. Lorrain, do; L. P. Maréchal, do; Ed. C. Lalonde, Longueuil; Ida Niquest, Pierreville Mills; J. W. Dawsey, St-Hyacinthe; C. D. Maze, do; F. Bartels, do; L. B. Copeland, Berthier; Robert Duquay et dame, Labaie; B. A. Beauchemin, do; Geo. S. Klein, Toronto; H. D. Tansie, do; Capt Jos. Couillard, Québec; Eli Bouillé, do; B. V. Nayton, New-York.

Mgr Decelles à Sorel

BENIT LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ORPHELINAT

CÉRÉMONIES IMPOSANTES

La population catholique de Sorel a été témoin dimanche de cérémonies bien solennelles, bien imposantes.

Sa Grandeur Mgr Decelles avait bien voulu se rendre à l'invitation de M. le curé Bernard et venir bénir la première pierre de l'orphelinat qui est actuellement en voie de construction, et qui constituera l'un des plus imposants monuments religieux de la ville, comme l'un de ses plus beaux ornements.

C'est dans l'après-midi qu'a eu lieu cette bénédiction.

Dans l'avant-midi une messe solennelle avait été chantée par M. l'abbé Cormier, assisté de MM. Bélauger et Bonin, comme diacre et sous-diacre, et en présence de Sa Grandeur Mgr Decelles, assistant au trône.

M. le curé Bernard fit un sermon approprié et remercia Sa Grandeur d'avoir eu l'idée de la fondation de l'orphelinat dont la bénédiction devait avoir lieu dans l'après-midi.

M. le curé, dans les quelques paroles adressées à Sa Grandeur, a été le fidèle écho des sentiments de la majorité de la population de Sorel, qui estime et vénère son ancien curé, devenu le coadjuteur de Mgr Moreau, et est toujours heureuse de le revoir.

Comme nous venons de le dire, c'est dans l'après-midi qu'a eu lieu la bénédiction de l'orphelinat.

Cette cérémonie a été précédée

du chant des vêpres, d'un sermon très éloquent par Sa Grandeur Mgr Decelles, et de la bénédiction du T. S. Sacrement, pendant laquelle le chœur des demoiselles Enfants de Marie fit du chant magnifique, l'orgue étant tenu par Mlle Eva Plouf.

Après le salut tout le monde, précédé du clergé, se rendit à l'orphelinat, où bientôt la foule devint considérable et où la fanfare du collège joua avec beaucoup de succès plusieurs jolis morceaux.

Sa Grandeur, après avoir béni la première pierre de cet édifice, la frappa d'un marteau tout enrubané, déposa son obole dans la corbeille d'argent destinée à recevoir les offrandes des amis de cette œuvre, qui se recommandent tant à la charité de tous, et chacun d'imiter Sa Grandeur et de venir tour à tour et frapper la pierre d'un léger coup de marteau, et laisser tomber ou son argent, ou son or, ou ses billets de banque dans la corbeille du pauvre.

Plusieurs prêtres assistaient à cette cérémonie, outre ceux de la cure et du collège.

On y remarquait entre autres M. le chanoine Jeannotte, de Sainte-Anne de Sorel, MM. Allaire et Sicard, anciens curés, et M. le curé Bouvier, de Saint-Joseph de Sorel.

En terminant nous croyons devoir offrir ici, au nom des pauvres et des orphelins, des remerciements bien sincères à ceux qui ont bien voulu, dimanche, favoriser de leur présence et de leurs deniers l'œuvre de l'orphelinat; que le ciel leur en tienne compte et qu'il leur rende au centuple ce qu'ils ont si généreusement donné.

Navigation

Le Dandy est parti d'ici samedi pour aller distribuer les bouées entre Sorel et Montréal.

Le Spray est parti lui aussi samedi avec les bouées du lac St-Pierre.

Le Sorel est arrivé ici dimanche avec plusieurs passagers et une cargaison générale pour Montréal. Il est reparti lundi matin pour Montréal, où il est arrivé à 11 heures. Il a rencontré beaucoup de glace vis-à-vis de Varennes.

Le steamer Tiber, qui a hiverné à Sorel, est parti hier matin pour Montréal.

Le Bohemian, qui devait quitter notre port samedi pour aller sur la rivière Chambly, n'a pu partir qu'hier matin, son gouvernail s'étant brisé samedi, en partant.

Il est arrivé de St-Ours hier après-midi et il a continué son voyage à Montréal ce matin, en même temps que le Berthier. Ces deux bateaux reviendront ici ce soir pour continuer leur ligne régulière.

Plusieurs dredges et tugs du Havre et de la Cie Sincennes & McNaughton sont aussi partis hier et ce matin.

Le Laprarie est parti ce matin pour prendre sa ligne régulière.

Le Cultivateur partira demain matin pour remplacer le Terrebombe, pour quelques jours.

Le Canada et le Montréal prendront leur ligne entre Montréal et Québec, samedi ou lundi soir.

Feu M. Frs Chapdelaine

Sorel vient de perdre l'un de ses plus anciens citoyens dans la personne de M. Frs Chapdelaine, navigateur, décédé vendredi dernier, à l'âge de 81 ans et 8 mois. M. Chapdelaine était malade depuis longtemps, mais rien ne faisait prévoir une mort aussi soudaine, puisque quelques jours avant sa fin il avait pu sortir, se promener dans nos rues et se rendre à l'église.

M. Chapdelaine était natif de St-Ours, mais demeurait à Sorel depuis 70 ans. Il se fit navigateur très jeune, sur un bateau à vapeur, à Québec. Plus tard il devint propriétaire des bateaux à vapeur de la British America (aujourd'hui le Monarque), et le Canada, remorqueurs, et il fut, pen-

dant plusieurs années, mécanicien à bord de ces bateaux.

Après les avoir vendus il embarqua comme mécanicien à bord du Québec, sur lequel il demeura pendant 15 ans. Il abandonna la navigation il y a 10 ans, après un service de 60 ans sur le fleuve, entre Montréal et Québec.

M. Chapdelaine était un homme très estimé de tous ceux qui le connaissaient et sa mort laisse un grand vide dans sa famille et chez ses amis.

Il avait quatre enfants, MM. W. H. Chapdelaine, N. P., et Frs Chapdelaine, mécaniciens, et Mmes Pierre Rajotte et Alcide Richard. Il avait aussi une fille, qui avait adopté comme son enfant, Mlle Ananda Lavallée.

A tous nous offrons nos condoléances les plus sincères.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, à l'église paroissiale de cette ville, au milieu d'une affluente nombreuse de parents et d'amis.

Le défunt était congréganiste et membre de la société St-Michel et St-Joseph, et ses anciens confrères avaient tenu à assister en foule à ses obsèques, avec leurs insignes, drapeaux et bannières recouverts de crêpe.

L'église avait revêtu ses ornements de deuil et un bon chœur rendit avec effet la messe des morts et divers morceaux de circonstance.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Cormier, qui a chanté l'office accompagné de MM. Bonin et Bélauger, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du corps étaient MM. Horace et Wilfrid Chapdelaine, Alfred Beauchemin, Emile Rajotte, Arthur Rajotte et Louis Ph. P. Rajotte, tous petits-fils du défunt, et les porteurs des coins du drap MM. Frs Labelle, Jean Chapdelaine, Laurent Lagassé, J. B. O. Pontbriand, Frs Girard et Elio Chagnou, congréganistes.

Après le service le corps a été conduit au cimetière des SS. Anges.

R. I. P.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé par moi.

W. R. LUNAN.

Sorel, 23 avril 1895.—ins.

Anchor Weakness Cure.

Ce fameux tonique dont l'excellence est maintenant universellement reconnue dans tous les cas de dyspepsie, faiblesse, convalescence des femmes, débilité nerveuse, est en vente chez MM. Thibeau & Cie, de Sorel, chez le Docteur Plante, de Louisville, chez le Dr Lafontaine et La Tranchemontagne, à Berthierville.

Voici le magnifique certificat qui a été donné par les sœurs de Lachine, en faveur de ce remède presque miraculeux :

Lachine, 20 décembre 1894.

Contrairement à notre habitude, nous proclamons publiquement et avec plaisir l'excellence du tonique ANCHOR WEAKNESS Cure du docteur Lavoie. Impressionnées par les nombreux certificats de personnes distinguées, publiés de temps en temps dans les journaux, nous en fîmes l'essai au mois d'août dernier avec nos sœurs souffrant de dyspepsie, d'épuisement et de débilité nerveuse, et nous fîmes vraiment étonnées de son efficacité contre ces maladies si fréquentes de nos jours.

Nous en avons depuis continué l'usage dans nos différents établissements avec la plus grande satisfaction et nous croyons être utile au public en le recommandant à tous ceux qui ont besoin d'un tonique reconstituant et stimulant d'une grande puissance, étant en même temps agréable au goût.

SOEUR M. DE L'ANGE-GARDIEN.

Supérieure-Générale des Sœurs Ste-Anne de Lachine.

Léon XIII vient d'adresser une lettre apostolique au peuple anglais dans laquelle il lui témoigne sa sincère affection et manifeste le désir d'une union entre tous les chrétiens. Cette lettre semble avoir en vue l'union de l'église anglicane à l'église catholique romaine.

L'annonce de Hood's Sarsaparilla est supportée par des endorsements qui dans le monde financier seraient acceptés sans une minute d'hésitation. Ils disent l'histoire—HOOD'S GUERIT.

HOOD'S PILLS guérissent les dérangements du foie, la jaunisse.



Une Affliction Commune

Guérie radicalement par l'usage DE LA Salsepareille d'AYER

HISTOIRE D'UN COCHER DE FIACRE.

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de la Salsepareille. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médicaments, mais aucun d'eux ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et un ami me dit d'en acheter six bouteilles, que je devais prendre en me conformant aux instructions. Je cédai à son désir, j'achetai les six bouteilles et en pris trois sans remarquer aucun résultat décisif. J'avais à peine fait la quatrième que mes maux étaient entièrement disparus."

Débarrassées d'Éruptions.

Mon occupation, qui est celle de cocher, m'oblige à être dehors au froid et à l'humidité, souvent sans gants, et l'éruption d'un bouton sur mon visage. — THOMAS A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

Seule Admise à l'Exposition Colombieenne. Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.

MARIAGE

En cette ville, hier matin, M. Eugène Valois, hôtelier, conduisant à l'autel Mlle Alexina Lesieur, fille de M. Péchevin Lesieur.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Hotel Riendeau

—ANCIEN HOTEL— SAINT-NICHOLAS, Ci-devant annexé au Richelieu PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

Cet hôtel, auquel le nouveau propriétaire, M. JOSEPH RIENDEAU, a fait subir des améliorations très importantes, offre tous les avantages possibles, tout comme les hôtels les plus confortables de Montréal.

Nous croyons donc devoir engager nos amis de cette partie du pays à visiter l'Hotel RIENDEAU quand leurs affaires les appelleront à Montréal.

Bien sûr qu'ils n'auront qu'à s'en féliciter.

JOS. RIENDEAU, PROPRIETAIRE.

26 Mars 1895.—a.

Canal Soulanges

AVIS AUX MARCHANDS ET AUX MANUFACTURIERS DE CIMENT DE PORTLAND

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le Canal de Soulanges" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi MARDI, le 30 avril 1895, pour l'approvisionnement et la transportation de 25,000 barils, ou près, de ciment de Portland.

Les plans et devis de soumission pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer et canaux, à Ottawa.

En cas de compagnie, la signature actuelle du nom, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque partie, de plus, un chèque de banque accepté égal à 50% du chiffre de la soumission devra accompagner la soumission. Ce chèque accepté devra être fait à l'ordre du Ministre des Chemins de Fer et Canaux, et sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Ce chèque accepté sera retourné au soumissionnaire dont l'offre n'aura pas été acceptée. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse et aucune des soumissions.

Par ordre, J. H. BALDERSON, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 5 avril 1895, 19 av. 95—2f

Hotel Richelieu

TENU SUR LE PLAN HEUROPEEN ET AMERICAIN

Cet Hotel est le seul hôtel Français de première ordre à Montréal. Il est situé au centre de la ville "près du Palais de Justice." On peut y loger facilement 300 personnes avec tout le confort désiré. Le prix de pension et chambre comprise est de \$1.50 à \$2.00 par jour. Prix spéciaux pour pensionnaires à la semaine ou au mois. Veuillez noter que nous venons d'ajouter à notre salle à dîner (Table d'hôte) un Restaurant à la Carte et des Salles à dîner particulières.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Les entrées sont sur la Rue St-Vincent seulement. L'entrée sur la place Jacques-Cartier ne communique plus avec l'Hotel Richelieu.

I. B. DUROCHER & CIE., PROPRIETAIRES.

N. B.—Les Omnibus de l'Hotel Richelieu sont toujours à l'arrivée des voyageurs de chemins de fer et de débarcadere des bateaux à vapeur.

26 Mars 1896.—(tu)

VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT?

Eh bien, donnez-vous la peine d'aller voir.

Vous rouverez au moins 20 POUR CENT en achetant vos MARCHANDISES chez

C. O. PARADIS, A SOREL.

Parce que nous achetons Argent Comptant. Parce que nous faisons un Grand Commerce. Parce que nous importons beaucoup directement d'Europe. Parce que nous suivons les Grands Jobs. Parce que nous ne vendons pas à crédit risqué. Parce que nos dépenses sont faibles. Parce que nous nous contentons de petits profits.

Les Cotons, Indiennes, à Grand Marché.

Nous avons reçu un grand lot de TWEEDS NOUVEAUX pour le printemps. Il est reconnu aujourd'hui que nous avons les meilleurs tailleurs à notre magasin même.

Toutes les DAMES DE SOREL aiment à acheter nos superbes ETOFFES A ROBES.

Nous tenons les meilleures Garnitures pour robes.

ACHETEZ VOS GANTS DE KID ICI.

C. O. PARADIS

Sorel, avril 1895.

D. FINLAY & FILS.

DEPARTEMENT DES DAMES

Notre assortiment d'étoffes pour COLLERETTES, COSTUMES et ROBES de PRINTEMPS et D'ETE est maintenant au complet et comprend

POUR COLLERETTES POUR COSTUMES

Cheviots Serges et Hopsacking Noirs Drap Etanley Serges et Tweeds. Cheviots Serges et Hopsacking couleurs Drap "Golf," Couleurs Foncés et pâles.

POUR ROBES

Cachemires Noirs et Couleurs (Drap Soleil, Noirs et Couleurs, Hopsacking et Serges et Couleurs) Challies Noirs et Couleurs.

Le Drap "Golf" est un Tweed pour Colletterie tout à fait nouveau, l'envers étant carreaux on peut se dispenser de double.

Venez voir notre assortiment.

D. FINLAY & FILS,

34 & 36 RUE DU ROI. Sorel, 1er avril 1895.—a.

AVIS.

La compagnie de chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte d'autorisation à l'entendre pour l'achat et l'exploitation avec la compagnie de chemin de fer des Comtés du Centre, la Compagnie de chemin de fer Canada Atlantique, la Compagnie de chemin de fer Ottawa, Arnprior et Barry Sound, la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, la Compagnie de chemin de fer Brockville, Westport et Sault-St-Marie, la Compagnie de chemin de fer du Comté de Drummond, la Compagnie de chemin de fer des Comtés Unis, la Compagnie de chemin de fer de la Rivière St-John et avec toutes autres compagnies dont les lignes se raccordent avec le chemin de fer de la présente compagnie et autoriser les susdites compagnies à consentir à ces arrangements; aussi autoriser la construction d'une ligne d'embranchement partant de la ligne-mère de la compagnie et allant jusqu'au lac Huron, dans le comté de Huron ou de Bruce, et aussi relier ses lignes télégraphiques avec les réseaux télégraphiques en moyen d'un câble traversant l'océan Atlantique.

Montréal, 15 janvier 1895.

E. A. D. MORGAN, Procureur des requérants.

29 mars 1895.—ino.

800

Acres de terre boisées en bois franc A VENDRE

MM. Beauchemin & Frère, de Pierreville, sont les possesseurs de 800 acres de terre sur lesquels ils ont pris durant l'hiver ce qu'il y avait de propice e bois mou pour faire des billots. Ce qu'il y a de bois franc reste intact.

Ce terrain, situé à quatre milles de Sherbrooke, dans le canton Stoke, est ce qu'il y a de mieux pour le cultivateur.

Ce terrain sera vendu pour QUATRE PIASTRES l'acre, à prendre par 100 ou 200 acres, et une réduction serait faite sur ce prix à celui qui achèterait tout.

S'adresser à BEAUCHEMIN & FRERE MARCHANDS DE BOIS PIERREVILLE: Pierreville, 1er avril 1895.—ino.

TAPIS ET PRELATS

Notre assortiment est complet. N'achetez pas sans venir nous voir. Nos prix sont très bas.

FORTIER & CIE, 145 RUE ST-ANTOINE, Montréal.

Notre patronne le fait.

No 2910, Cour Supérieure, Richelieu.

Dame Elise Lippé, de St-Zénon, a institué, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari Guillaume Dulac, du même lieu.

Sorel, 12 octobre, 1894.

BRUNEAU & PLAMONDON Procureurs de la Demanderesse.

Sorel, 8 Mars 1895.—fs.

College Militaire Loyal du Canada.

AVIS AUX CANDIDATS.

LES EXAMENS ANNUELS pour l'admission à des Cadets au College Militaire Loyal auront lieu aux quatrièmes généraux des districts militaires où résident les candidats, en juin de chaque année.

En sus des facilités qu'offre ce college pour l'éducation dans les sujets militaires, le cours d'instruction est de nature à donner un enseignement pratique, scientifique et solide dans toutes les branches essentielles à une haute éducation moderne.

Le cours de Génie Civil est complet et partiel dans toutes les branches. L'Architecture forme un sujet distinct.

Le cours de Physique et de Chimie conduit au Génie Electrique, au Service Météorologique, et autres départements des sciences appliquées.

Le cours obligatoire d'Arpentage comprend ce qui est nécessaire pour la profession d'arpenteur des terres féodales. Le cours volontaire comprend les sujets requis pour le degré d'arpenteur topographique fédéral. L'Hydrographie est aussi enseignée.

La durée du cours est de quatre ans. Tous les ans il est accordé quatre commissions dans l'armée impériale.

Pension et instruction \$200, pour chaque terme compose de dix mois de résidence.

Pour autres renseignements, s'adresser à l'Adj.-Adjudant de Milice, Ottawa, avant le 15 mai.

Ministère de la Milice et Défense, 1895.

Sorel, 10 Février, 1895.

HOMMES

souffrant de maux résultant des excès et des erreurs de la jeunesse, ne désespérez pas. Vous pouvez trouver une guérison certaine dans les Remèdes Restauratifs de Prof. HENRIET. Écrivez pour brochure au Prof. Hubert, Boite 57, Montréal.

Toute correspondance reçue en confiance.

ques, M. l'abbé Deguire déploya sur ce nouveau théâtre son zèle apostolique. Une année à peine venait-elle de s'écouler, que ce regrettable bon père, semblait nous dire avec un ton affectueux et un sourire plein de franchise : "Il y a des hommes qui sont faits pour le commencement d'une œuvre, pour moi, j'ai fini ma carrière... d'autres continueront..."

Enfin, Dieu mit fin à ses veilles et à ses fatigues... une dernière maladie le frappa presque subitement... la paralysie, cette terrible maladie, sans pitié, est venue l'enlever à notre affection. Après avoir reçu les derniers sacrements avec une pleine connaissance, il demeura quelques instants immobile, les yeux fixés vers le ciel... Revenu de cet état, et malgré son extrême faiblesse, il salua, et d'un geste remercia pour la dernière fois ses chers confrères agenouillés à son chevet... puis embrassa son crucifix en murmurant ces paroles touchantes et à jamais mémorables : "Je vais au ciel" et il expira.

LA MORT ET LES OBSEQUES DE M. L'ABBÉ P. DEGUIRE, P. S. S.

Au mois d'août de l'année 1893, M. l'abbé P. Deguire se sentit frapper d'une maladie grave qui mit ses jours en danger. Il lutta avec courage contre les souffrances et les ennemis de sa maladie. Sans hésiter, il se soumit aux prescriptions qui lui étaient imposées. Sa soumission entière envers son supérieur et son médecin faisait l'édification de ses confrères; son courage et sa résignation n'ont pas failli un seul instant.

Quand M. le supérieur lui annonça que le conseil de la maison avait jugé qu'il serait bien de tenter un voyage au Saguenay pour le rétablissement de sa santé, il partit sur le champ; et rentra au séminaire un mois après, trop court séjour pour le remettre entièrement de ses fatigues. Toutefois, se faisant un peu illusion, il s'est cru un moment guéri. Alors, de nouveau il se remet au travail, et recommence à remplir ses mêmes fonctions avec tout le zèle et l'amour que vous lui connaissez maintenant.

Deux années se passent ainsi au milieu des occupations nombreuses et d'un travail opiniâtre... sans trêve ni repos, du matin jusqu'au soir, il était au poste. Tantôt comme curé, tantôt comme confesseur... toujours prêt... toujours disposé... il a travaillé jusqu'à la dernière heure.

Il avait visité tous ses paroissiens, toutes les communautés, en particulier celle des Sœurs Grises, en souvenir des exemplaires de vertu et de charité qu'il avait souvent admirés au milieu des filles de Sœur d'Youville. Pendant longtemps il a été le chapelain et le supérieur de ces bonnes religieuses, où il avait dit si souvent la Sainte Messe.

C'est à la suite de tout ce travail, de ces fatigues nombreuses, qu'au mois de février dernier, l'état de sa maladie s'est aggravé considérablement et malgré tous les soins et les précautions du médecin, tout fut inutile, la maladie continuait à faire ses ravages.

C'est au retour d'un petit voyage, chez un confrère des Etats-Unis, que M. l'abbé Deguire sentit sa fin prochaine arriver à pas de géant.

Dès son retour, le lundi, il passa à l'infirmerie pour se mettre sous les soins du médecin. Là encore, vraiment la science médicale a appliqué ses remèdes le lendemain du jour des cendres, vers les 3 heures de l'après-midi, le malade rendit, en présence du supérieur, le dernier soupir... Dans la journée de vendredi à samedi, plus de douze mille personnes ont visité les restes mortels du défunt.

Hier, au milieu des larmes de la foule nombreuse de ceux qui l'avaient connu et aimé, les restes mortels du défunt ont été transportés à l'église Notre-Dame.

Son service a été chanté le lendemain par Sa Grandeur Monseigneur Fabre ayant pour diacre d'honneur M. l'abbé Delavigne, le confesseur du défunt, M. l'abbé Filiatrault, de St-Jacques, officiant comme diacre, Lui, ce bon monsieur, qui avait donné tant de marques d'affection au défunt.

Le chœur de St-Jacques et celui de Notre-Dame, sous l'habile direction de M. Ratto, maître de chapelle, ont chanté la messe de "Requiem" de feu l'abbé Bourduas, messe que le défunt avait composée, quelque temps avant sa mort, et qui a été chantée pour la première fois à son service dans la chapelle de l'archevêché.

Bref, la messe de M. Bour-

duas a été chantée par un chœur de 120 voix. La partie du plein chant a été exécutée par les Séminaristes, au nombre de 400.

En entendant ces voix graves, si bien formées et si belles, on ne pouvait les écouter sans penser à celui qui pendant une année avait dirigé ce même chœur de Notre-Dame; on pensait aussi au regrettable, pour qui cette messe de requiem était chantée; car le compositeur avait été l'élève du directeur, M. l'abbé P. Deguire, à cette pensée, la prière, alors, s'élevait plus fervente au souvenir de ces deux âmes défuntes qui avaient passé leur vie, l'une à servir le Seigneur, l'autre à le glorifier et à chanter ses louanges. On lui pria, on pleura pour que l'élève et son directeur fussent tous deux admis à mêler leurs voix et leurs chants aux voix et aux chants éternels des anges et des saints.

Rarement on a vu dans Montréal une réunion si imposante. Toutes les classes de la société se trouvaient représentées et réunies autour du cercueil du regrettable défunt; un seul et même sentiment pénétrait tous les cœurs, celui d'un respect sincère et profond pour sa mémoire.

La multitude d'hommes et de femmes qui remplissait ce jour-là, la vaste église Notre-Dame, n'était pas une foule attirée par la curiosité, ou amenée par un simple sentiment des convenances sociales, dans le but de rendre au regrettable défunt, un témoignage purement extérieur de regret... Non! bien loin de là... c'était un immense concours de cœurs attristés, d'amis sincères qui s'étaient réunis, non point pour faire parade de leur douleur, mais pour la soulager, en rendant une dernière fois hommage à celui qui leur avait été cher durant sa vie et dont ils voulaient honorer la douce mémoire après sa mort.

C'était une nombreuse assemblée de personnes qui portaient toutes, sur leur figure, l'empreinte d'une douleur vive, vraie et sincère... c'était une assemblée d'enfants qui avaient perdu un père, d'hommes mûrs qui avaient perdu un conseiller, un ami sincère et dévoué. Des femmes, des religieuses de toutes les communautés, des orphelins, des pauvres, des aveugles qui avaient perdu un père, un protecteur... Oui! elle était vraie la douleur qui faisait tomber des larmes de tous les yeux; la peine que chacun des amis éprouvait allait trouver un consolant écho dans le cœur de ceux qui l'avaient connu, aimé et respecté... Cette cérémonie des funérailles de Notre-Dame a été grande dans sa simplicité, et même imposante dans sa grandeur.

Il était près de onze heures, quand la cérémonie fut terminée, à 11 1/2 heures le cercueil descendait dans la fosse préparée pour le recevoir, juste au-dessous de la chapelle du grand séminaire.

Après que les restes mortels du Rév. M. l'abbé P. Deguire, eurent été déposés à leur dernière demeure, un grand nombre de ceux qui les avaient accompagnés jusqu'à l'entrée d'une dernière fois réciter sur son tombeau le *De Profundis*.

Dans leur ensemble ces funérailles ont été la preuve la plus frappante de la grande estime dont jouissait M. l'abbé P. Deguire, de la part de tous ceux qui l'ont connu.

Maintenant, j'ai fini de vous parler de cet ami qui vient de s'endormir dans le Seigneur et dont le silence et la solitude de la tombe seront désormais ses seuls compagnons. Tout ce qui me reste à dire c'est cette parole : " *Prelios in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*" (Ps. CXLV. 15).

Ah! oui, toute soudaine qu'elle soit, elle est précieuse cette mort puisque ce bon prêtre s'est éteint au milieu de ses confrères, recevant des mains de son supérieur les derniers sacrements. *Beati qui in Domino moriantur.*

En effet, la mort dans le Seigneur est la dernière et suprême béatitude qu'on puisse espérer sur cette terre. Avouons, chers lecteurs, que le bon M. P. Deguire a bien gagné son repos; cet ouvrier infatigable, après avoir porté le poids du jour, est bien dans le sein de Dieu.

Maintenant à vous Révérends MM. de St-Sulpice d'accomplir cette divine parole de l'Esprit-Saint : " *Opera eum illorum sequantur illis.*" "Leurs œuvres les suivent." Vous avez en main les œuvres de M. P. Deguire; l'œuvre de son cœur, de sa vie, de sa mort était le bien des âmes et la conversion de pécheurs.

Maintenant il ne reste plus qu'une dernière parole à dire; la parole de la séparation et de

la tristesse, la parole du dernier et solennel adieu. O bon père Deguire, ô mon protecteur... il faut vous quitter...

Adieu donc! au nom de tous ceux qui vous aiment... Adieu! au nom de la Sainte Eglise pour laquelle vous avez travaillé, lutté et catéchisé... Adieu! au nom de votre diocèse, mais surtout au nom de la belle et Ste Compagnie de St-Sulpice, de votre fondateur M. Olier, dont vous étiez le digne fils... Adieu! au nom de tous ceux qui sont venus vous rendre un dernier hommage en ce saint lieu. Adieu, au nom de votre pauvre petit serviteur, de votre protégé qui, toujours, gardera dans son cœur de prêtre un saint et religieux souvenir, de toutes les marques de vos bontés, et ce souvenir sera pour son âme comme un baume bienfaisant qui calmera les douleurs et les déchirements de notre séparation. Adieu! Adieu! ou plutôt au revoir! Au revoir au ciel.

UN PROTÉGÉ RECONNAISSANT
N. L.

Marché de Sorel.

CORRIGÉ A CE JOUR
2 avril 1895.

LÉGUMES
Patates, le minot... 45 à 50
Choux, la tête... 00 à 00
Oignons, le minot... 70 à 80
Fèves, le minot... 1.00 à 1.20
Fèves, la terrinée... 08 à 10

GRAINS
Pois, le minot... 1.00 à 1.10
Avoine, le minot... 45 à 50
Sarrasin, le minot... 45 à 50
Orge, le minot... 70 à 75
Gaudriols... 50 à 55
Graine de mil... 3.50 à 3.75

VOILAILLES ET GIBIERS VIVANTS
Dindes, la livre... 8 à 10
Oies, la pièce... 40 à 59
Canards, la couple... 50 à 60
Pigeon, la couple... 25 à 30

VIANDES
Bœuf la lb... 6 à 10
Bœuf les 100 lbs... 5.50 à 6.50
Lard salé... 10 à 12
Pore frais les 100 lbs... 7.50 à 8.00
Pore frais la livre... 9 à 10
Veau jeune, quartier... 50 75 à 1.00
Agneau quartier... 70 à 1.00

FARINE
Farine en quart... 3.50 à 4.25
Farine en poche, 98 lbs... 1.50 à 2.25
Farine de blé d'inde... 1.60 à 0.00

PRODUITS DE LA FERME
Beurre de Crémère... 20 à 24
Beurre frais, la livre... 20 à 25
Beurre salé en tinette... 18 à 20
Œufs frais la doz... 13 à 15

DIVERS
Sucre d'érable, la lb... 8 à 10
Saindoux, la livre... 12 à 15
Tabac en feuille, la lb... 8 à 10
Foin les 100 bottes... 3.50 à 4.50

ELLE N'AVAIT QUE QUELQUES JOURS A VIVRE

C'était l'opinion du médecin qui soignait une femme depuis longtemps, et cette opinion était bien justifiée, s'il fallait l'arrêter aux signes extérieurs qu'offrait sa maladie. Ces signes étaient: Langueur et pâleur excessives, yeux ternes, manque d'appétit, toux avec crachats épais, palpitation du cœur, irrégularité, sueurs la nuit, tristesse, douleurs dans le bas du corps et les côtés: Tout semblait fini. Elle jeta un jour un regard distrait sur sa gazette et son attention fut attirée par un certificat d'une femme qui avait été guérie par le remède bien connu, le **RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME** de Dr J. Larivière, de Manville, R. I.

La perspective d'une guérison ranima son courage: elle se procura immédiatement trois bouteilles du **RÉGULATEUR**, elle le prit régulièrement et deux mois après, la femme était guérie. Le **RÉGULATEUR** est à vendre chez la plupart des pharmaciens à \$1 la bouteille ou six bouteilles pour \$5 et chez le propriétaire Dr J. Larivière, de Manville, R. I. MM. Evans & Sons, de Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. — Sorel, 18 Janvier 1895. — Jno.

BON A SAVOIR

Voulez-vous acheter un bel ameublement de salon? Venez nous voir, nous défions quique ce soit, pour agent comptant.

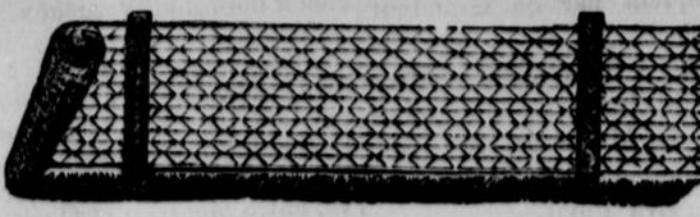
FORTIER & CIE,
145 RUE ST-LAURENT,
Montréal.

Nous paierons le fret.

A LOUER

L'hôtel *Richelieu*, actuellement occupé par M. T. V. McCrowne. Possession, le 1er de mai. S'adresser à M. F. Gélinas. Bureau de la Cie Richelieu Sorel.
29 Mars 1895.—Jno.

Cloture de Broche Galvanisée



Avec la Machine Patentée de **KITSEMAN**
MANUFACTURÉE A LABAIE, QUE.

M. J. N. DUGUAY, propriétaire de la Machine Patentée de KITSEMAN pour plusieurs comtés, prend la liberté d'annoncer qu'il a acheté le droit de faire la Cloture de Broche Galvanisée, et aussi le droit de vendre ces machines dans les comtés suivants:

Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Yamaska, Richelieu, Compton, Drummond, Arthabaska, Richmond, Brome, Lotbinière, Stanstead, Sherbrooke, Wolfe, Lévis, Mégantic, Beauce et Dorchester.

Cette cloture a remporté tous les PREMIERS PRIX partout où elle a été exposée, à

Chicago, Toronto, Montréal, Québec et Sherbrooke.

Elle est à l'épreuve des chevaux, bêtes à cornes, moutons, poureaux et volailles. A l'épreuve aussi de la rouille, du feu, du froid.

C'EST LA CLOTURE DU JOUR

Elle est introduite partout dans nos comtés et partout où elle est connue, elle donne satisfaction comme l'attestent les nombreux certificats que nous recevons tous les jours.

UN SEUL PRIX, soit par les agents, ou à la manufacture.
De bons Agents sont demandés.—Toute information concernant la cloture sera donnée à ceux qui en feront la demande à

LA BAIE, Comté d'Yamaska, Québec.
ROBERT DUGUAY, Gérant.

Les cultivateurs sont priés de donner leurs commandes de bonne heure
MM. J. W. Veilleux, Sorel; Scraphin Guévremont, Sorel; Hyacinthe Farly, St-Robert; Alexandre St-Martin, Ste-Victoire; Louis Joseph Vigeant, St-Aimé; Louis Lalancette, St-Aimé; Emile Chapdelaine St-Ours; A. Gosselin, St-Roch; L. Baron, Ste-Anne.—**SONT AGENTS POUR RICHELIEU.**
3 décembre 1894.—la.

Chemin de Fer de la Rive Sud

HORAIRE No 3.

PRENANT EFFET SAMEDI, LE 17 NOVEMBRE 1894

Pour les trains allant à l'est, lire de haut en bas. Pour les trains allant à l'ouest, lire de bas en haut.

| No | Accommodation | Sorel | Express | Milles de St-Lambert | STATION | Milles de Sorel | Express | Sorel | Accommodation | No |
|-------|---------------|--------|---------|----------------------|-----------------------------|-----------------|---------|-------|---------------|-------|
| 4 | | | | | | | | | | |
| A. M. | P. M. | | | | L. Montréal, G. T. Ry. Arr. | 5 1/2 | | | A. M. | P. M. |
| 8 15 | 5 08 | | | | Arr. St-Lambert | 0 | | | 8 50 | 6 16 |
| 8 35 | 5 29 | 6 1/2 | | | | | | | 8 30 | 5 55 |
| 8 35 | 5 30 | 0 | | | St-Lambert | 1 1/2 | | | 8 27 | 5 55 |
| 8 41 | 5 34 | 1 1/2 | | | Montréal South | 4 3/4 | | | | |
| 8 45 | 5 38 | 2 1/2 | | | Longueuil West | 4 2/4 | | | | |
| 8 50 | 5 40 | 3 | | | Longueuil East | 4 2 | | | 8 22 | 5 45 |
| 8 55 | 5 45 | 3 1/2 | | | Boucherville | 3 6/4 | | | 8 20 | 5 32 |
| 9 10 | 5 58 | 8 1/2 | | | Varenes | 3 1/4 | | | 8 07 | 5 12 |
| 9 25 | 6 10 | 13 1/2 | | | Vercheres | 2 4 | | | 7 55 | 4 57 |
| 9 45 | 6 25 | 21 | | | St-Antoine | 1 9/4 | | | 7 32 | 4 17 |
| 9 55 | 6 35 | 25 1/2 | | | Contrecoeur | 1 6 | | | 7 26 | 4 05 |
| 10 08 | 6 45 | 29 | | | St-Roch | 1 11 | | | 7 15 | 3 50 |
| 10 20 | 6 55 | 34 | | | *Anasie * | 8 | | | 7 10 | 3 45 |
| 10 25 | 7 00 | 37 | | | Sorel West | 0 | | | 6 55 | 3 30 |
| 10 40 | 7 15 | 45 | | | Sorel | 0 | | | A. M. | P. M. |
| A. M. | P. M. | bateau | | | Sorel | bateau | | | | |

* Les trains arrêteront au signal.
Les trains Nos 1 et 2 ont droit de passage avant les trains Nos 1 et 3

H. Beauchemin,
Directeur-Gérant

CHEMIN DE FER

COMTES UNIS

HORAIRE NO 8.

PRENANT EFFET DIMANCHE, le 31 MARS 1895, à midi.

Pour les trains allant au Sud, lire de haut en bas. Pour les trains allant au Nord, lire de bas en haut.

| No. 3 | No. 1 | Miles | STATIONS. | No. 2 | No. 4 |
|------------|------------|-------|-----------------------|------------|------------|
| Mêlé | Passager. | | | Mêlé | Passager. |
| P. M. | A. M. | | Départ. | Arrive. | P. M. |
| 2.00 | 6.30 | 0.00 | Sorel | 11.25 | 8.30 |
| 2.40 | 7.12 | 8.25 | St-Robert | 10.58 | 7.55 |
| 3.00 | 7.28 | 13.25 | St-Aimé | 10.41 | 7.39 |
| 3.20 | 7.43 | 17.75 | St-Louis | 10.22 | 7.23 |
| 3.42 | 8.03 | 23.50 | St-Jude | 9.53 | 7.02 |
| 3.52 | 8.11 | 27.75 | Grand Trunk Crossing | 9.42 | 6.53 |
| Arr. 4.10 | Arr. 8.30 | | | Dépt. 9.20 | Dépt. 6.35 |
| Dépt. 4.40 | Dépt. 8.40 | 36.00 | St-Hyacinthe | Arr. 8.39 | Arr. 6.25 |
| 5.00 | | 40.30 | *Ste Madeleine Road | 8.22 | |
| 5.06 | | 42.20 | *Argenteuil | 8.17 | |
| 5.11 | 8.55 | 44.00 | St-Damase | 8.06 | 6.12 |
| 5.23 | | 48.50 | *Caroline | 7.53 | |
| 5.35 | | 51.50 | Rougemont | 7.42 | |
| 5.53 | 9.14 | 55.50 | St-Angèle | 7.30 | 6.53 |
| 6.15 | 9.23 | 61.00 | St-Grégoire | 7.17 | 6.38 |
| 6.25 | 9.31 | 65.30 | Iberville Jet. | 7.10 | 6.30 |
| 6.50 | 9.45 | 66.10 | Iberville C. V. R. R. | 7.00 | 6.15 |
| P. M. | A. M. | | Arrive. | Départ. | P. M. |

Le train No 1 qui part de Sorel à 6.30 a. m. arrive à Montréal (par le C. P. R.) à 11 hrs.
Le train No 4 qui part de Montréal à 4.05 hrs p. m. (par le C. P. R.) arrive à Sorel à 8.20 hrs p. m.

Les trains se raccordent à la jonction d'Iberville avec le C. P. R. pour Montréal et tous les points de l'Est et l'Ouest.
A Iberville avec tous les trains du Vermont Central pour New-York, Boston et tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.
A Ste-Angèle avec le Montréal, Portland et Boston, division du Vermont C. pour tous les points de l'Est et de l'Ouest.
A Rougemont avec le Vermont Central pour St-Césaire.
A St-Hyacinthe avec le Grand Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond.

J. W. DAWSEY,
Gérant-Général

Sorel, 8 février 1895.—la.

LE CARLETON

Bonnes salles d'échantillons pour les commis-voyageurs.
La cour est vaste et les écuries sont propres et bien aérées. Liqueurs et cigares de choix.



Cet hôtel est sur un excellent pied. Cuisine de première classe. Chambres confortables.
Rien ne manque pour satisfaire les visiteurs.

J. B. Archambault, Prop. Sorel

Hotel BRUNSWICK, Sorel.

Sous la direction de son nouveau propriétaire, cet hôtel est maintenant le plus confortable, sans contredit, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.



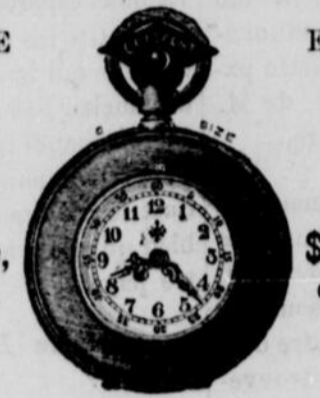
Les commis-voyageurs y trouveront des salles où ils pourront étaler avec avantage leurs marchandises, tandis que les touristes et les voyageurs en ont fait de très agréables séjours. La table ne laisse rien à désirer. Attendez à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries.

Nap. Latraverse, Propriétaire

Allez chez J. H. WRIGHT

ET ACHETEZ UNE MONTRES ET ACHETEZ UNE MONTRES

—DE SES—
MONTRES
—DE—
\$1.50 avec Chaîne, \$1.50 avec Chaîne



Garantie pour une année, et qui gardent très bien le temps.

Aussi un bon Jone de Mariage.

J. H. WRIGHT,

PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU, SOREL.



A VENDRE

Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.

Des meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangés contre Orgues et Pianos de seconde main.

Avantages supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.

Crédit aux gens solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.

M. Pélouquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi n'ayant point de dépenses il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.

Les acheteurs paieront directement à lui-même, soit à St-Ours s'il à leur domicile.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs. Les meilleurs jours pour rencontrer M. Pélouquin à son domicile sont le samedi et le lundi. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'on lui écrive d'avance.

M. Pélouquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra de chevaux en échange contre ses machines à coudre, orgues ou piano suivant le cas.

A toujours des chevaux à vendre et en achète à d'excellentes conditions, et il y a toujours moyen de s'arranger.

Toujours chez lui un bon assortiment de pianos et orgues de seconde main, pour la raison que M. Pélouquin, faisant le commerce de piano, est obligé d'échanger des instruments neufs contre des vieux, et il vend ces pianos, qui sont réparés, à grands sacrifices. Aussi les pianos neufs sont vendus à des prix populaires.

P. PELOQUIN St-Ours.